



# Certificat 2008

Numéro

validité du

01/07/2008

au

30/06/2009

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cette entreprise atteste de sa conformité aux exigences du référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat. Ce référentiel découle de la norme NF X50-091 « Exigences générales relatives aux organismes de qualification d'entreprises » adoptée par Qualibat.

## Situation administrative et juridique

Date de création : 04/01/1982  
 Raison sociale : FRANCE SAS ENTREPRISE DE BATIMENT  
 Forme juridique : SAS  
 5 LE PONT DE PIERRE  
 02140 FONTAINE LES VERVINS

Capital : 48 000  
 Registre du commerce ou répertoire des métiers : RC VERVINS  
 Téléphone : 03 23 98 50 00 Fax : 03 23 98 50 50  
 Numéro Siren : 323 388 132 Portable : 06 07 82 61 55  
 Code NACE : 4331Z  
 Dirigeants responsables : MARIT AXEL PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL  
 Numéro caisse de congés payés : 0019151C 02  
 Assurance Responsabilité travaux : SMABTP CAP 2000 1020006A1240  
 Agence :  
 Assurance Responsabilité Civile : SMABTP CAP 2000 102006A1240  
 Site Internet :  
 Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2007  
 E-mail : france.votrefacadier@orange.fr

## Classification

Effectif moyen : 6 Tranche de classification : EFF2 Chiffre d'affaires H.T. : 658 522 Tranche de classification : CA3

## Qualification Professionnelle

Code	Dénomination	Echéance	Classification		* Date d'attribution
			Effectif	Tranche	
2111	Maçonnerie, (technicité courante)	28/11/2009	5	EFF1	11/2004
2121	Ravalement en maçonnerie	28/11/2009			11/2004
2132	Enduits	28/11/2009			11/2004
2162	Chapes	21/10/2011			10/2007
Nombre total de qualifications : 4					
La qualification 2111 entraine 1331-2151					

\* ou du plus récent renouvellement  
Pour connaître la signification des symboles, se reporter au verso

Signature du titulaire

FRANCE S.A.S.  
B.P. 3 - 02140 VERVINS  
Tel. : 03 23 98 50 00  
Fax : 03 23 98 50 50



Le Président de Qualibat  
Pierre Chemillier

Ce certificat délivré à l'entreprise comporte l'ensemble des informations recueillies et contrôlées sur l'entreprise. Il **garantit** pour la (ou les) activité(s) dans laquelle l'entreprise a été qualifiée :

- qu'elle est **en règle avec les organismes fiscaux et sociaux** (situation administrative et juridique) ;
- qu'elle est **assurée en responsabilité décennale et en responsabilité civile professionnelle** (situation administrative et juridique) ;
- qu'elle a fourni sur l'exercice précédent **des données** concernant son effectif en personnel et son chiffre d'affaires global hors taxes **permettant d'évaluer son aptitude financière et vérifier sa capacité propre à mener les travaux** qui lui sont confiés (classification en effectif et en chiffre d'affaires) ;
- qu'elle a démontré **son savoir-faire sur des chantiers similaires** et justifié de **moyens en matériel adaptés** permettant de lui reconnaître une capacité technique matérialisée par un numéro de qualification à quatre chiffres (qualification professionnelle) ;
- qu'elle dispose de **moyens humains mobilisables dans l'activité** pour laquelle elle est qualifiée (classification partielle).

Sur le certificat sont, par ailleurs, mentionnées **la date d'attribution** de la qualification (ou de son plus récent renouvellement) et **la date d'échéance**.

Dans la mesure où l'entreprise a mis en place **une démarche qualité certifiée** par Qualibat, la certification de son système qualité figure sur le certificat (système qualité).

Les définitions des qualifications sont consultables sur le site [www.qualibat.com](http://www.qualibat.com). Certains des numéros de qualification peuvent être accompagnés de la mention probatoire (PROB) ou temporaire (TEMP) indiquant que l'entreprise ne remplit pas momentanément l'ensemble des conditions d'attribution exigées.

L'effectif réel moyen de l'entreprise, comme les moyens humains mobilisables dans l'activité pour laquelle elle est qualifiée, ainsi que son chiffre d'affaires hors taxes sont portés sur le certificat. Ils sont, par ailleurs, reportés dans les catégories de classification ci-après :

Chiffre d'affaires annuel (H.T)	Classification	Effectif moyen annuel	Classification
Moins de 250 k€	CA 1	1 à 5	EFF 1
de 250 k€ à 500 k€	CA 2	6 à 20	EFF 2
de 500 k€ à 1 M€	CA 3	21 à 50	EFF 3
de 1 M€ à 1,50 M€	CA 4	51 à 100	EFF 4
de 1,50 M€ à 2,50 M€	CA 5	101 à 300	EFF 5
de 2,50 M€ à 6,25 M€	CA 6	Plus de 300	EFF 6
de 6,25 M€ à 12,50 M€	CA 7		
de 12,50 M€ à 25 M€	CA 8		
de 25 M€ à 62,50 M€	CA 9		
de 62,50 M€ à 125 M€	CA 10		
Plus de 125 M€	CA 11		